

Les Vaudois diront s'ils veulent accorder les droits politiques aux étrangers

SCRUTINS CANTONAUX • L'initiative «Vivre et voter ici» a abouti avec plus de 14 000 signatures. Elle veut étendre le droit de vote et d'éligibilité des étrangers au plan cantonal.

Les Vaudois se prononceront sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers au niveau cantonal. Le comité d'initiative «Vivre et voter ici» a remis hier à la Chancellerie cantonale 14 133 signatures valides. Vaud serait pionnier en Suisse en cas de «oui» dans les urnes.

Grand sourire pour les membres du comité: alors que 12 000 paraphes étaient nécessaires, plus de 16 000 ont été récoltés en quatre mois. Au final, les communes ont validé 14 133 signatures.

«Vivre et voter ici» propose d'octroyer les droits de vote et d'éligibilité sur le plan cantonal aux étrangers qui vivent en Suisse depuis au moins dix ans et sont domiciliés dans le canton de Vaud depuis au moins trois ans. Ces conditions sont les mêmes que pour obtenir actuellement les droits politiques au plan communal.

«Nous sommes enchantés par ce résultat», a confié France Manghardt, secrétaire générale des Verts, en relevant que près de 5 000 signatures ont été récoltées à Lausanne. Le scrutin pourrait se tenir au plus tôt l'année prochaine, ou en 2012 si le Conseil d'Etat décide d'un contre-projet qui scinderait, par exemple, droit de vote et d'éligibilité.

Octroyer ces droits aux étrangers, «c'est la moindre des choses», a commenté Raphaël Mahaim, député écologiste au Grand Conseil. Le canton de Vaud «vit de sa diversité» et les étrangers apportent beaucoup aux niveaux humain, social et économique.



Le comité d'initiative a remis hier à la Chancellerie cantonale plus de 14 000 signatures valides.

ARC/JEAN-BERNARD SIEBER

La récolte de signatures a été laborieuse au début, mais s'est accélérée après la votation antiminarets, a estimé Michele Scala, vice-président des Colonies libres italiennes en Suisse et membre du comité. Une récolte fructueuse malgré un climat «agressif», a souligné Raphaël Mahaim.

La démarche est soutenue par les partis de gauche, les syndicats, les communautés étrangères et le Centre social protestant (CSP), mais aussi par quelques personnalités du Parti radical, du PDC et d'autres formations centristes. Au moins 85 000 étran-

gers sont directement concernés par cette initiative dans le canton de Vaud, dont plus de 70% sont issus de l'Union européenne.

Il faut rompre avec le discours stigmatisant les étrangers. L'initiative est un moyen idéal de les intégrer et de mettre en exergue leur apport à la vie du canton, affirme le comité. Si le oui l'emporte, Vaud serait le premier canton à accorder des droits aussi étendus.

A Neuchâtel, les étrangers peuvent déjà participer aux scrutins cantonaux, mais pas briguer des mandats poli-

tiques. Le Jura leur a aussi accordé le droit de vote au plan cantonal, sauf pour les objets entraînant une modification de la Constitution.

Dans de nombreux cantons, les étrangers ne peuvent pas encore voter au niveau communal. Hier, le Grand Conseil bernois s'est prononcé contre l'introduction d'un tel droit. Il a décidé de recommander le rejet de l'initiative populaire «Vivre ensemble - voter ensemble», qui veut donner aux communes le choix d'accorder ou non le droit de vote aux étrangers.

ATS/MR